

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 février 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 février 2016

2016 R. 8 Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de la Société anonyme d'économie mixte ELOGIE.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 février 2016, et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de la Société anonyme d'économie mixte ELOGIE (conseil d'administration) :

Titulaire :

- Mme Marie ATALLAH, en remplacement de Mme Anne SOUYRIS, désignée les 19 et 20 mai 2014, démissionnaire.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO